

Appel à Cotisation année 2023

Cher(e) Adhérent(e),

Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre adhésion à l'association par le règlement de la cotisation annuelle.

- Les cotisations représentent la participation des membres, aux charges de fonctionnement de l'association et la poursuite de nos activités, en contrepartie du droit moral attaché à leur qualité de membre (droit de participer aux assemblées générales, d'être électeur et éligible au conseil d'administration, de prendre part aux activités de l'association (modules de formation), d'apparaître dans l'annuaire des praticiens, d'être membre individuel de la FF2P, etc.).
- La cotisation à l'ADREL est un **versement annuel par année civile**
L'adhésion est valable jusqu'à la fin de l'année en cours au moment du paiement (Janvier à Décembre)
- Le plus simple, plus pratique, plus rapide pour vous et pour nous, **le virement bancaire**.
A cette fin, vous trouverez sur l'appel à cotisation ci-joint les coordonnées bancaires de l'association.
- **Votre coupon d'adhésion** avec la mise à jour de vos coordonnées, est à renvoyer par mail, ou par courrier à :

Anita Le Nedic comptable de l'ADREL
4 ter du vieux Presbytère 56330 Camors
compta.adrel@gmail.com

- **Annuaire des thérapeutes sur le site** : A réception de votre cotisation d'adhésion à l'ADREL, nous mettrons à jour l'annuaire des thérapeutes membre de l'association sur le site
 - Pour rappel, les personnes n'ayant pas réglé leur adhésion à la fin de l'année en cours ne seront plus référencées sur l'annuaire.
 - Vous pouvez effectuer, la mise à jour de vos coordonnées directement à partir de l'espace membre du site/modifier ma fiche annuaire.
- **Montant** :

- Etudiant en formation initiale 1 ^{ère} année	réglée à l'inscription
- Etudiant en formation initiale 2 ^{ième} année	30 euros
- Formation continue (ou à la carte)	50 euros
- Praticien / Analyste en REL	50 euros
- Psycho-Analyste en REL/Psycho-Analyste FF2P	65 euros
- Membre sympathisant	15euros

Coupon d'adhésion

Cher(e) Adhérent(e),

Comme chaque année nous espérons que vous aurez à cœur de renouveler votre cotisation et de soutenir l'ADREL dans ses actions pour faire connaître et promouvoir le Rêve Eveillé Libre.

Pour rappel, seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront :
① Voter lors de l'AG annuelle

Merci d'indiquer ci-dessous :

- Praticiens, Analystes et Psycho-Analystes : vos coordonnées professionnelles pour le site internet.
- Elèves/membres sympathisants : vos coordonnées personnelles.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Mail	
Site internet	
Telephone	

Par la présente, je souhaite adhérer à l'ADREL pour l'année 2023

- Etudiant en formation initiale 1^{ère} année réglée à l'inscription
- Cotisation à régler pour les 2^{èmes} années : 30 euros
- Inscription en formation continue et module à la carte 50 euros
- Praticien / Analyste en REL 50 €uros
- Psycho-Analyste en REL/Psycho-Analyste FF2P 65 €uros
- Membre sympathisant 15€uros
- Je fais un don (facultatif) d'un montant de : €uros

Je ne souhaite plus être adhérent de l'ADREL et demande à être retiré(e) de vos listes

A renvoyer à Anita LeNedic comptable de l'ADREL avant le 31 décembre 2023

4 ter du vieux Presbytère 56330 Camors
Ou par mail : compta.adrel@gmail.com

Règlement par virement bancaire :

RIB IBAN – ADREL FR76 1027 8361 8400 0129 9750 162 (BIC CMCIFR2A)

Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez toujours envoyer un chèque (à l'ordre de l'ADREL).

Signature:

Date:

MAJ le 08/10/2023